



## **LA PLACE HAVRAISE : DES ACTEURS QUI SE MOBILISENT POUR UNE FILIERE INDUSTRIELLE D'AVENIR**

La Ville du Havre, la Communauté de l'Agglomération havraise, le Grand Port Maritime du Havre, les Chambres de Commerce et d'Industrie du Havre, de Fécamp Bolbec et du Pays d'Auge s'unissent pour rédiger un cahier d'acteurs commun.

La création d'une filière d'éolien off-shore est un enjeu majeur pour l'avenir. Les acteurs de la PLACE HAVRAISE et la REGION HAUTE-NORMANDIE, en lien avec les services de l'Etat, se coordonnent et s'organisent pour constituer une filière industrielle performante et exportatrice.

Le travail engagé à l'échelle de la vallée de la Seine a permis aux acteurs économiques, aux ports et aux territoires de s'organiser pour porter le message de l'avantage concurrentiel dont dispose la vallée de la Seine à l'échelle européenne.

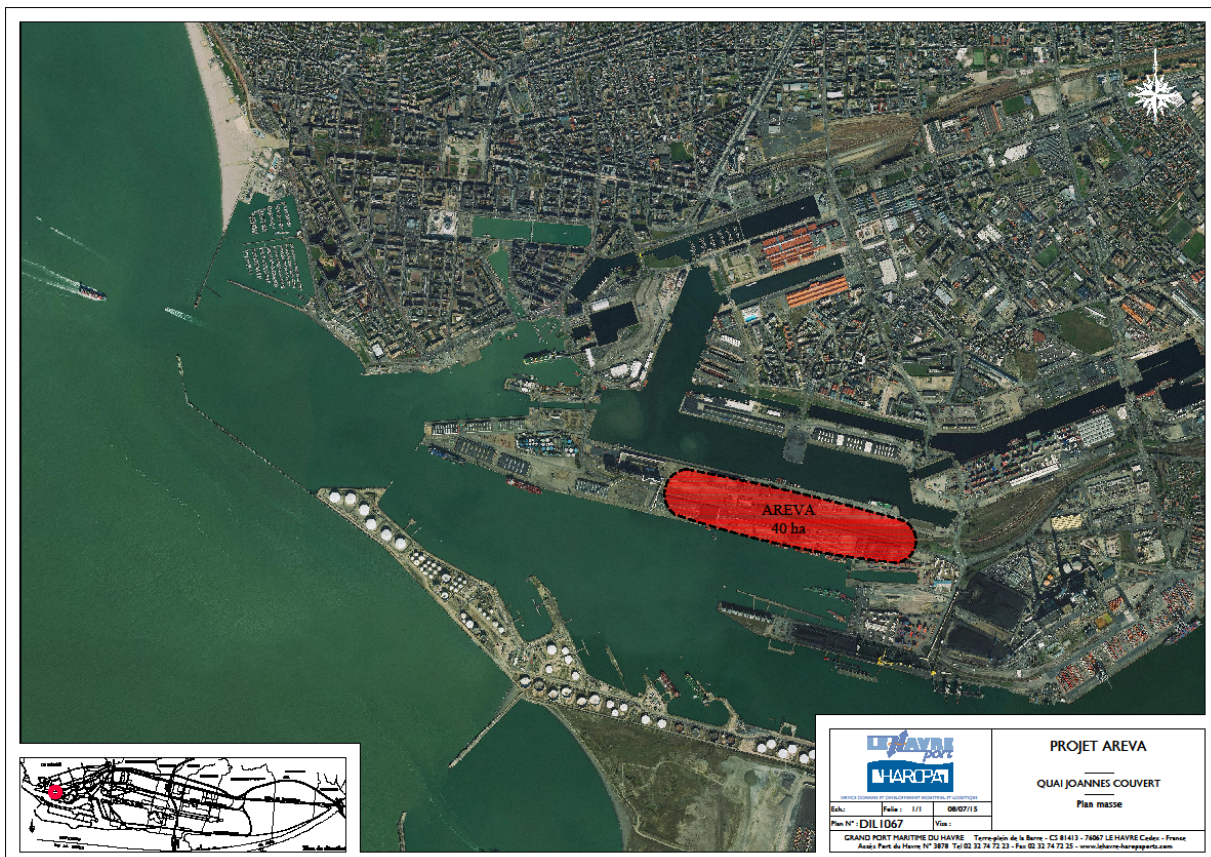
Cet investissement s'en trouve aujourd'hui renforcé avec l'arrivée de lauréats du 2<sup>ème</sup> appel d'offres pour la réalisation des champs éoliens off-shore de Dieppe Le Tréport et de Noirmoutier. Ce renouveau du tissu industriel de l'énergie nous positionne pour accueillir et développer une filière économique reconnue autour des énergies renouvelables. Pour assurer l'accueil de cette filière et son ancrage sur le territoire, le GPMH et ses partenaires investissent près de 60 millions d'euros.

## DE L'ÉOLIEN EN MER AUX ENERGIES RENOUVELABLES

La construction et l'assemblage d'éoliennes requièrent de vastes espaces et sont soumis à des contraintes logistiques fortes. L'installation et la maintenance lourde des éoliennes demandent également une proximité des ports d'attache.

Ces critères font de la PLACE HAVRAISE un territoire idéal, pour sa proximité avec les différents sites en projet mais aussi pour les potentiels marchés sur la façade nord-ouest européenne. Le quai Joannes Couvert, qui va accueillir les industriels et leurs sous-traitants sur 40 ha sera remembré et remis en état.

Cette opération d'envergure demande près de 30 millions d'euros de travaux.



La Haute-Normandie, et en particulier le territoire du Havre, disposent en outre de compétences dans le secteur de l'énergie et de l'industrie qui seront valorisées pour profiter pleinement des retombées économiques liées à la mise en place des sites de production et à l'installation des parcs en mer.

La situation géographique privilégiée, à proximité des principaux marchés, ainsi que la tradition industrielle de la vallée de la Seine sont autant d'atouts pour engager le territoire dans ce grand projet industriel : production de grands composants, assemblage, activités de sous-traitance et de maintenance.

L'arrivée d'un champ offshore utilisant une technologie de pointe avec des éoliennes de 8 MW donne par ailleurs un avantage à la France pour la production de machines dont le format devrait se généraliser. 15 millions d'euros sont consacrés au renforcement des quais afin de mettre en adéquation ces ouvrages avec les masses en jeu et ainsi de réaliser le chargement des machines dans les meilleures conditions.

Le site industriel du Havre permettra :

- la construction de machines de 5 MW et de 8 MW,
- l'accueil, le montage et le chargement des pièces composant les éoliennes.

Le développement de la filière éolienne contribuera donc à élargir et à consolider l'activité portuaire et industrielle locale et régionale en s'appuyant sur des activités à fort potentiel pour les années à venir.

La production des 62 éoliennes pour le site de Dieppe - Le Tréport donne la visibilité nécessaire pour établir une filière pérenne sur le territoire.



## LA PLACE HAVRAISE, ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR DE L'ENERGIE

### Des acteurs qui se coordonnent

Ville-port au débouché de la vallée de la Seine, Le Havre associe le 1<sup>er</sup> port français en matière de trafic de conteneurs, 5<sup>ème</sup> sur le plan européen, à une vallée industrielle de premier plan (1<sup>ère</sup> région industrielle française) en matière de production et de recherche.

La PLACE HAVRAISE souhaite mettre en avant la dimension et l'ouverture internationales que lui confère son caractère maritime. En plus de ses capacités portuaires et industrielles, elle met en avant un projet articulé autour de tous ses espaces maritimes :

- les bassins historiques donnent la possibilité d'accueillir un quartier d'affaires « les pieds dans l'eau » (équipements métropolitains, sièges d'entreprises, institutions, enseignement supérieur...) permettant d'associer à son renouvellement portuaire une montée en puissance des activités tertiaires,
- la Ville du Havre, la Communauté de l'Agglomération havraise et le Grand Port Maritime du Havre travaillent en coordination pour faire émerger un nouveau quartier d'interface ville-port avec pour objectif de donner de nouvelles capacités d'accueil en requalifiant des quartiers anciens à forte valeur patrimoniale à proximité de la gare et du centre-ville dans un environnement maritime et portuaire.

### ***Une résonance régionale avec la création de 1 500 emplois directs***

Depuis plusieurs années, les acteurs havrais et la Région Haute-Normandie se mobilisent pour accompagner le développement des parcs éoliens en mer. Ils s'investissent dans la mise en place d'une filière industrielle majeure sur le territoire en s'appuyant sur ses points forts :

- un espace portuaire performant (port en eaux profondes, accessible 24h/24) relié aux grandes routes des marchés mondiaux,
- une zone industrialo portuaire accueillant notamment des leaders mondiaux en matière d'énergie associés à un réseau d'entreprises locales spécialisées,
- des formations locales reconnues dans les domaines maritime, industriel, portuaire, logistique et tertiaire.

La dynamique vallée de Seine trouve aujourd'hui une traduction dans l'intérêt que lui portent les acteurs de l'économie :

- les Ports du Havre, de Rouen et de Paris ont constitué un Groupement d'intérêt économique, Haropa, en mettant en commun un certain nombre de fonctions stratégiques (marketing, communication, dessertes terrestres,...). L'ensemble portuaire formé par les 3 ports de l'Axe Seine constitue le 1er port français et le 5ème ensemble portuaire nord-européen,

- les Chambres de Commerce ont pris l'initiative de se rassembler pour affirmer l'intérêt de la sphère économique pour la vallée de Seine. Autour du projet « Paris Seine Normandie® » elles proposent de s'inscrire dans une démarche de propositions pour faire apparaître aux yeux des décideurs qu'ils soient élus, entrepreneurs ou investisseurs la qualité et le potentiel de la vallée de Seine,

- la Région Haute-Normandie s'investit dans la formation et la recherche, elle soutient les projets pour adapter l'outil portuaire et l'industrie à filière de l'éolien offshore.

Historiquement orientée vers l'industrie pétrolière et mécanique, la Haute-Normandie dispose de tous les savoir-faire pour relever le défi de la mutation des filières de production énergétique. Certains des métiers qui font la renommée de l'industrie de la vallée de la Seine sont également ceux qui sont nécessaires à l'éolien (métallurgie, chaudronnerie, soudure, électro technique, logistique des colis lourds et maintenance industrielle...).

### ***Un enjeu majeur pour les activités industrielles sous-traitantes locales***

Les entreprises normandes comptent bien mettre à profit le développement de ce secteur et se sont déjà positionnées auprès des industriels de la filière. Le développement de l'éolien, avec une production locale constitue un relais de croissance pour les entreprises de la région. Les CCI avec l'aide de leurs partenaires ont mis en place une plateforme pour faciliter l'accès des PME aux marchés des grands projets industriels (CCI Business Eolien Offshore).

Ce dispositif regroupe 1522 membres dont 829 PME Normandes.

## **OUVRIR LES PERSPECTIVES S'INSCRIRE SUR LE LONG TERME**

### ***Se positionner à l'échelle européenne***

L'ambition des acteurs ne se limite pas à se positionner sur les seuls marchés issus des appels d'offres français, attribués et à venir. L'accueil de nouveaux acteurs et la montée en compétence des entreprises locales doivent permettre d'accéder aux marchés européens et ainsi de positionner le territoire en leader des énergies renouvelables. En ce sens, l'autorisation d'un champ éolien équipé de machines de 8 MW offre aux territoires et à ses entreprises une montée en compétence et une visibilité sur les marchés mondiaux.

### ***La valeur ajoutée du territoire : la recherche et la valorisation énergétique***

Le tissu industriel et les établissements supérieurs s'organisent pour créer au Havre un « Pôle d'Enseignement Supérieur Maritime Portuaire et Logistique ».

Cet ensemble regroupe déjà 10 laboratoires et 11 établissements dont l'Université du Havre, l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM), l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA), l'Institut Supérieur d'Etudes Logistiques (ISEL), l'Ecole de Management de Normandie (Institut Portuaire d'Enseignement et de Recherche) et le Campus Europe-Asie de Sciences Po.

La reconnaissance internationale des savoir-faire est une condition nécessaire pour affirmer une nouvelle filière industrielle liée aux énergies renouvelables.

### ***Faire de l'éolien une composante du projet de territoire***

La PLACE HAVRAISE fait le pari du changement d'image que peuvent véhiculer les nouvelles énergies. Les caractères maritime et industriel fondent l'identité de ce territoire. Ces nouvelles productions, qui prolongent ses savoir-faire, sont des leviers puissants pour accompagner son renouvellement en participant à renforcer son image maritime.

Elle souhaite faire de ce sujet un des facteurs clés de son projet y compris en associant le monde maritime et industriel de l'éolien à celui du tourisme déjà orienté sur les atouts maritimes du territoire.

## **CONTACTS :**

Hôtel d'Agglomération CS 70854 - 76085 Le Havre cedex

Presse : Clotilde LARROSE - Tél. : 02 35 19 81 86

Service : Théodore TRUBERT - Tél. : 02 35 19 47 99

AURH (Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine)  
J. OUKOLOFF - mail : j.oukoloff@aurh.fr

Le Havre développement  
M. HIDRIO - mail : m.hidrio@havre-developpement.com

## **RESUME**

La Ville du Havre, la Communauté de l'Agglomération havraise, le Grand Port Maritime du Havre, les Chambres de Commerce et d'Industrie du Havre, de Fécamp Bolbec et du Pays d'Auge s'unissent pour rédiger ce point de vue et un cahier d'acteurs communs.

La création d'une filière des énergies renouvelables est un enjeu majeur pour la vallée de Seine et notre pays. Les acteurs de la PLACE HAVRAISE se coordonnent et s'organisent pour constituer un pôle industriel pérenne, novateur, performant et exportateur. La décision d'implanter ce parc à Dieppe - Le Tréport conforte l'implantation industrielle d'AREVA (au travers d'ADWEN une joint-venture associant AREVA et GAMESA) qui sera équipé de machines fabriquées sur le site du Havre.

Le savoir-faire industriel de la PLACE HAVRAISE ainsi que la situation géographique de son port sont des facteurs déterminants qui placent notre territoire et toute la Normandie à la hauteur de ses concurrents européens. Ces atouts et la mobilisation des acteurs locaux ont déjà convaincu deux industriels lauréats des appels d'offres Français ADWEN et EDF / DONG / WPD qui s'y installent.

La consolidation des partenariats en matière de recherche avec les principaux industriels français et la mobilisation de ses réseaux d'entrepreneurs sont de nature à renforcer encore la capacité de la PLACE HAVRAISE à intégrer ce projet dans une filière industrielle durable et compétitive, figure de l'industrie du XXI<sup>ème</sup> siècle.